



# Agent de Police Municipale

Direction de la Tranquillité Publique et de la Prévention

Police Municipale

Réf. : 2026-39



**Bourg-en-Bresse – 43 000 habitants – Préfecture du département de l'Ain  
Proximité avec Lyon et Genève**

## Définition du poste

### Mission

Sous l'autorité du Directeur de la Police Municipale, vous êtes placé(e) au sein d'une équipe de policiers municipaux armés en catégories B et D, en patrouille véhiculée (possibilité de moto, vélo, pédestre) et parfois accompagné(e) d'une équipe cynophile. Vous exercez des missions de sécurité, de prévention et de contrôle du respect des règles nécessaires au maintien du bon ordre. Vous appliquez les pouvoirs de police du Maire dans son ensemble et assurez des missions en complémentarité de la Police Nationale sur le territoire de l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse.

### Activités principales

- Veiller à la sécurité des personnes, au maintien du bon ordre, à la sécurité, à la tranquillité et de la salubrité publique
- Appliquer les pouvoirs de Police du Maire
- Effectuer des missions de prévention et de surveillance de la voie publique
- Faire respecter les arrêtés du Maire, le code de la route, rechercher les infractions pénales en particulier en matière de tranquillité publique, de trouble de voisinage, de sécurité routière et de salubrité publique
- Assurer une relation de proximité avec la population
- Rédiger des rapports et procès-verbaux
- Participer aux opérations d'ilotage sur tous les secteurs et aux opérations conjointes avec les services d'État
- Capturer les animaux errants
- Surveiller les bâtiments communaux, les manifestations culturelles/sportives et les cérémonies

## Profil attendu

### Savoirs

- Connaître l'étendue des pouvoirs de police du Maire
- Maîtriser, appliquer et suivre l'évolution de la réglementation du code pénal, de procédure pénale, de la route
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Connaître les textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Disposer d'une bonne culture territoriale sur les compétences des autres services de la collectivité et des services de l'État, des pouvoirs de police générale et spécifique du Maire
- Savoir rédiger des compte rendus et rapports d'activités écrits et oraux / techniques de description d'un événement ou d'un individu

### Savoirs faire

- Sens du service public et du travail en équipe
- Maîtrise de soi, diplomatie, sens de l'écoute, du dialogue, sens de la réserve et de l'anticipation
- Maîtrise des outils informatiques et logiciels police
- Capacité à analyser et gérer une situation difficile
- Gestes de premiers secours
- Disponibilité
- Permis de conduire B obligatoire, Permis A souhaité
- Moniteur bâtons et techniques professionnelles d'intervention souhaité
- Moniteur en maniement des armes souhaité

### Spécificités du poste :

- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation et de formation continue obligatoire
- Aptitude au port d'armes de catégorie B et D
- Bonne condition physique - Aptitude aux Gestes Techniques Professionnels en Intervention

## Spécificité du poste

**Poste à pourvoir :** 01/07/2026

**Cadre d'emplois :**

Agents de police municipale

**Régime indemnitaire :**

niveau grade

Poste ouvrant droit à NBI



**Temps complet**

Horaires fixes

Cycle matin 06h00- 13h37

Cycle après-midi 13h00-20h37

Amplitude variable en fonction des nécessités et obligations du service

Présence sur différents

événements et animations en

dehors des horaires et jours de

travail habituels



**Rémunération statutaire :**

+ Régime indemnitaire

+ Avantages sociaux (CNAS\*)

+ Possibilité d'adhésion à un contrat groupe mutuelle et/ou prévoyance, avec participation employeur

+ Tickets restaurant

(\*sous réserve des conditions en vigueur au sein de la collectivité)

**Date limite de candidature :**

23/05/2026

Le jury aura lieu le 4 juin 2026



**Renseignements :**

Monsieur Mathieu PUTIGNY,

Directeur de la Tranquillité

publique et de la Prévention

04 74 42 45 00

[putignym@bourgenbresse.fr](mailto:putignym@bourgenbresse.fr)



**Candidature**

Merci d'adresser votre candidature

(lettre de motivation et CV) à

Monsieur le Maire, Direction des

Ressources Humaines, Hôtel de

Ville, BP 90419, 01012 Bourg-en-

Bresse Cedex ou

[recrutement@bourgenbresse.fr](mailto:recrutement@bourgenbresse.fr)